

Association de la Sèvre Nantaise
et de ses Affluents
16 cours Bayard – CS 30035
85036 LA ROCHE SUR YON CEDEX

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 octobre 2013
A Mortagne-sur-Sèvre (85)**

ΩΩΩΩΩ

COMPTE RENDU

ΩΩΩΩΩ

Etaient présents :

MEMBRES ACTIFS	
M. CAILLAUD Joël	Maire de Cugand
M. BAUDON Charles	Mairie de la Boissière-de-Montaigu
M. BONNAUDET Jean-Claude	Maire de la Copechagnière
M. RETAILLEAU Gérard	Mairie de la Bruffière
M. GIRAUD Jean-Claude	Maire de la Gaubretière
M. MOREAU Marcel	Mairie de La Guyonnière
M. BITEAU André	Maire de Saint Mesmin
Mme LIAIGRE Danièle	Maire de Saint-Hilaire-de-Loulay
M. MAUDET Dominique	Mairie de St Laurent-sur-Sèvre
M. VIGNERON Jean-Claude	Maire de Saint-Malo-du Bois
M. AUVINET Emmanuel	Maire de Saint-Martin-des-Tilleuls
M. PIGNON Joseph	Mairie de Saint-Michel-Mont-Mercure
M. CHATRY Maurice	Mairie de Tiffauges
Mme BEAUFRETON Nicole	Mairie de Treize-Vents
M. MOUSSET Yves-Marie	Maire de La Pommeraie-sur-Sèvre
M. BARON Félix	Mairie de la Rabattelière
M. RONGEARD Jean-Paul	Maire de la Verrie
M. MUNI TOKE Justin	Mairie des Epesses
M. DAVID Jean-Claude	Mairie des Landes Génusson
M. FROGE Robert	Mairie de Mortagne-sur-Sèvre
M.GOUERNE Christian	Mairie de Remouillé
Mme COLIN Christine	Mairie de Vallet
M.DEJOIE Laurent	Maire de Vertou
M. MENARD Christian	Mairie d'Agrefeuille-sur-Maine
M. GABORIAUD Michel	Mairie de Boussay
M. MOREAU Michel	Mairie de Château-Thébaud
M. BORNIER Jacques	Mairie de Gétigné
M. BARON René	Mairie de la Regrippière
M. PERROUIN Pierre-André	Maire du Pallet
M. MECHINEAU Albert	Mairie de Monnières
M. BREGEON Jean-Paul	Mairie de Cholet
M. SAMSON Gérard	Mairie de Gesté
Mme LANDREAU Colette	Mairie de la Renaudière
M. PASQUIER Patrice	Mairie de la Romagne
M. FLOCH Claude	Mairie de La Tessoualle
M. QUESNEL Jacky	Mairie du Longeron
M. CHAVASSIEUX Jean-Pierre	Maire de Maulévrier

Mme RENOUL Marie-Annick	Mairie de Montfaucon/Montigné-sur-Moine
Mme LEPAGNOL Chantal	Mairie de Roussay
M. VIGNERON René-Luc	Mairie de Saint Christophe-du-Bois
M. AUBINEAU Jacky	Mairie de Cerizay
M. BONNET Bruno	Maire de la Forêt-sur-Sèvre
M. BONNEAU Jean-Claude	Mairie de Mauléon
M. CHOUTEAU Bernard	Mairie de Saint Amand-sur-Sèvre
M. PITEAU Pierre	Mairie Vernoux-en-Gâtine
M. LAMPRE Serge	Mairie de Clisson
M. HERAULT Gérard	Maire de Chambretaud
Mme SCARFARTO	Maire de Mallièvre
M. GABORIT Pierre	Mairie de Mazières-en-Mauges
M. GARNIER Jean-Claude	Montravers

AUTRES MEMBRES	
M. MOREAU Yves	Président du syndicat de la Sanguèze
M. VENDE Patrice	Mairie de Saint Mesmin
M. TOUCHARD Gilbert	Fédération de Pêche des Deux-Sèvres
M. AYREAULT Maurice	Fédération de Pêche du Maine-et-loire
M. RANNOU Marie-Annick	Membre d'honneur de l'ASNA

Etaient excusés :

M. COUDRAIS Jean-Pierre	Maire de Clisson
M. CESBRON Claude	Maire de Gorges
M. BOUILLANT Jean-Pierre	Maire de La Haye-Fouassiere
M. COUTURIER Christian	Maire des Sorinieres
M. BRANGER Guy	Mairie de Maisdon-Sur-Sèvre
M. BALEYDIER Patrick	Maire de Mouzillon
M. RIMBERT Patrick	Maire de Nantes
M. RETIERE Gilles	Maire de Reze
M. LECOQ Jean-Yves	Maire de Saint Fiacre-Sur-Maine
M. BOURDOULEIX Gilles	Maire de Cholet
M. LEGER Jean-Pierre	Maire de Geste
M. BRETAUDEAU Alain	Maire de La Romagne
M. GENTAL Marc	Maire de La Tessoualle
M. SOULARD François-Michel	Maire de Montfaucon/Montigne-Sur-Moine
M. MARTIN Jean-Louis	Maire de Roussay
Mme STAREL Marie-Claire	Maire de Saint Crespin-Sur-Moine
M. VINCENT Denis	Maire de Saint Germain-Sur-Moine
M. HY Jacques	Maire de Saint Macaire-En-Mauges
M. ROUSSEAU Michel	Maire de Tillieres
M. MANCEAU Paul	Maire de Torfou
M. MICHENEAU Bernard	Maire de L'absie
M. CORNUAULT Catherine	Maire de La Chapelle-Saint-Etienne
M. POINT Serge	Maire du Breuil-Bernard
M. MOUILLER Philippe	Maire de Moncoutant
M. BILLY Jacques	Maire de Moutiers-Sous-Chantemerle
M. PAPIN Claude	Maire de Saint Amand-Sur-Sevre
M. LENNE Christian	Maire de Saint Andre-Sur-Sevre
M. GUILLET Jean-Marie	Maire de St Jouin De Milly
Mme JEAN-BATISTE Colette	Maire de Vernoux-En-Gatine
M. BENETEAU Laurent	Maire de Bazoges-En-Paillers
M. DENIAUD Jean-Pierre	Maire de Beaurepaire
M. CHATRY Joseph	Maire de Bouffere
Mme BOULAY Marie-Josèphe	Maire des Chatelliers-Chateaurmur

M. ALBERT Michel	Maire de La Boissiere-De-Montaigu
M. ORIEUX Michaël	Maire de La Guyonniere
M. MONTASSIER Wilfrid	Maire de La Rabateliere
M. DABRETEAU Jacky	Maire des Brouzils
M. GODET Jean-Luc	Maire des Epesses
M. ALBERT Marcel	Maire des Herbiers
M. BONNEAU Philippe	Maire des Landes Genusson
M. FICHET Serge	Maire de Mesnard-La-Barotiere
M. CHEREAU Antoine	Maire de Montaigu
M. PAUVERT Alain	Maire de Montagne-Sur-Sevre
M. ROY Michel	Maire de Pouzauges
M. BOUDAUD Paul	Maire de Saint Fulgent
M. HERVOUET Eric	Maire de St Georges-De-Montaigu
M. MAUDET Guy-Marie	Maire de St Laurent-Sur-Sevre
M. VIGNERON Jean-Claude	Maire de St Malo-Du-Bois
M. RIVIERE Isabelle	Maire de Treize-Septiers
M. ROUSSEAU Claude	Maire de Vendrennes
M. ALGUDO Marie-Thérèse	Membre d'honneur de l'ASNA
M. DES DORIDES Isabelle	Membre d'honneur de l'ASNA

Etaient également présents :

BORREL Claudine	Chargée de mission « moulins et sites usiniers » de l'ASNA
DREILLARD Annabel	Chargée communication EPTB Sèvre Nantaise
MINGUET Frédérique	Secrétaire ASNA
MORIN Dominique	Président du club de canoë-kayak de Gétigné
LECLERC Justine	Assistante communication EPTB Sèvre Nantaise
LUSTGARTEN Boris	Délégué Général de l'ASNA

Monsieur Laurent DEJOIE, Président de l'Association, informe les personnes présentes que l'assemblée générale se déroule tardivement en raison d'un calendrier très chargé dans le premier semestre de cette année. Deux conseils d'administration se sont tenus en janvier et en septembre 2013.

Monsieur DEJOIE présente l'ordre du jour de cette Assemblée Générale Ordinaire :

- 1 - Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 19 septembre 2012
- 2 - Approbation des comptes 2012
- 3 - Le SAGE du bassin de la Sèvre Nantaise
- 4 - Point sur le dossier « moulins et villages ouvriers »
- 5 - Budget prévisionnel 2013
- 6 - L'avenir de l'Association

1 – Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 septembre 2012

Mr Laurent DEJOIE demande à l'Assemblée si elle est d'accord pour le valider.

Le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 19 septembre 2012 est approuvé à l'unanimité.

2 – Approbation des comptes 2012

Monsieur Jean-Paul BREGEON, trésorier de l'ASNA, présente le rapport financier 2012 validé par le cabinet Y Boisseau, chargé par le conseil d'administration de la mission d'expert comptable de l'ASNA.

Le Bilan 2012 :

ACTIF	Brut	Amor&Provi	31/12/2012	31/12/2011	PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
Actif immobilisé					Capitaux propres		
- Immobilisations Incorporelles					- Fonds associatif	98 862.51	91 506.37
- Immobilisations financières					- Résultat de l'exercice	968.68	7 356.14
TOTAL I					TOTAL I	99 831.19	98 862.51
Actif circulant					Autres fonds propres		
- Stocks					Provisions pour risques et charges		
- Créances							
- Avances et acomptes versés							
- Clients et comptes rattachés	100.00		100.00	1 667.83			
- Autres créances	53 800.00		53 800.00	75 600.00			
Divers							
- Valeurs mobilières	60 424.77		60 424.77	28 087.74			
- Disponibilités	5 961.42		5 961.42	1 696.30			
- charges constatées d'avance							
TOTAL II	120 286.19		120 286.19	107 051.87	TOTAL II		
Comptes de régularisation					Dettes		
					- Avances et acomptes		
					- Dettes auprès des établissements de crédit	12 100.00	2 088.36
					- Dettes fournisseurs	8 355.00	6 101.00
					- Dettes fiscales et sociales		
					- Autres dettes		
					- Produits constatés d'avance		
					TOTAL III	20 455.00	8 189.36
TOTAL GENERAL	120 286.19		120 286.19	107 051.87	TOTAL GENERAL	120 286.19	107 051.87

Le compte de résultat 2012 :

	2012	2011
Cotisations et autres produits	43 716.97	43 529.16
Subventions	35 000.00	36 900.00
Autres produits	290.60	2 349.73
Transfert de charges		
Total des produits d'exploitation	79 007.57	82 778.89
Autres achats et charges externes	22 884.01	23 048.61
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	28 417.47	25 910.23
Charges sociales	10 804.27	10 554.13
Autres charges (amortissement)		
Autres charges d'exploitation	16 046.06	27 753.00
Total des charges d'exploitation	78 151.81	86 994.48
RESULTAT D'EXPLOITATION	855.76	- 4 215.59
Produits financiers de participations		
Intérêts UNIVAR C		
Intérêts Cpte Livret		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	120.32	505.72
Total produits financiers	120.32	505.72
Frais bancaires	7.40	
Charges/cession des VMP		
Total des charges financières	7.40	-
RESULTAT FINANCIER	112.92	505.72
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	968.68	- 3 709.87
Produits exceptionnels		11 440.96
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		374.95
Total charges exceptionnelles		374.95
RESULTAT EXCEPTIONNEL		11 066.01
BENEFICE	968.68	7 356.14

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2012 traduisent un excédent d'un montant de 968.68 €. Cet excédent est affecté au fonds associatif.

Mr Laurent DEJOIE demande à l'Assemblée de voter la validation de ces comptes. Les membres valident à l'unanimité les comptes 2012 et l'affectation de l'excédent au fonds associatif.

3 – Le SAGE de la Sèvre Nantaise

Monsieur Laurent DEJOIE rappelle que le SAGE a été approuvé en 2005. Le document nécessitait une révision pour être compatible avec la réglementation.

Cette mission a été lancée en 2009.

Le projet de SAGE a été validé par la CLE le 24 août 2013.

Monsieur DEJOIE informe que la représentativité des communes dans chaque CLE a été importante. En 2012, la CLE s'est réunie 5 fois. A chaque réunion au moins 15 élus communaux représentant les 4 départements étaient présents.

Monsieur Dominique MAUDET, Président de la Commission Locale de l'Eau, présente la révision du SAGE.

Il rappelle qu'actuellement le projet de SAGE est en consultation auprès des collectivités, associations et organismes. Les 143 communes du bassin versant de la Sèvre Nantaise ont jusqu'au 16 février 2014 pour donner leur avis.

4 – Point sur le dossier « moulins et villages ouvriers »

Monsieur Laurent DEJOIE informe l'assemblée que l'opération « mémoire et mise en valeur des moulins et usines hydrauliques » a été poursuivie en 2013. Elle a été financée à hauteur de 80% durant 36 mois par un fonds européen « FEDER » et par l'Etablissement Public Loire, dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature.

L'année 2013 a été marquée par l'achèvement de ce programme, qui consistait notamment à étudier les moulins et usines sur l'aval de la Sèvre Nantaise, et également les interviews avec les anciens meuniers sur la commune de Boussay, et les anciens ouvriers de l'usine d'Hucheloup à Cugand.

L'ensemble des informations récoltées sur les moulins depuis 2009 se retrouvent sur l'extranet moulins et sur le site internet www.sevre-nantaise.com. Par exemple, les 122 fiches d'identité « moulins » nous renseignent sur l'histoire locale des 44 communes en bordure de la Sèvre Nantaise. La visite virtuelle est une banque d'images qui propose près de 300 images sur les vallées et les rivières du bassin versant.

Madame Claudine BORREL présente les actions réalisées et à venir.

Bilan des actions réalisées en 2013 :

- Atlas cartographique qui recense tous les sites hydrauliques (conservés et disparus) sur la Sèvre Nantaise
- Cartes disponibles sur Extranet Moulins (id: fiche_moulin, mot de passe : moulin)
- 2013 : 37 fiches sur les moulins du Vignoble Nantais et Vendée (Cugand, La Bruffière) validées en « groupe histoire »
- Fiches d'identité : 122 fiches disponibles sur l'Extranet Moulins
- 2012-2013 : collecte de la mémoire de 7 anciens employés d'Hucheloup à Cugand (85) avec la prestation d'Hélène Rabu

→ récit de témoignages

- 2012-2013 : entretiens avec les propriétaires ou anciens propriétaires de la Bleure (Moncutant), Nid d'oie (Clisson)
- 2013 : entretiens avec les anciens meuniers de Charrier et Dobigeon à Boussay

→ les témoignages seront valorisés sur l'Extranet Moulins et la visite virtuelle

Visite virtuelle sur www.sevre-nantaise.com

Plus de 300 documents iconographiques sur les moulins (pour partie prêt de M. Bernard RAYMOND), les paysages, les ouvrages hydrauliques dans la base de données sur les moulins

- Manifestations 2013 :
 - Février : visite du Moulin Neuf à St Jouin de Milly
 - Avril : visite du groupe histoire à Nid d'oie à Clisson
 - Juin : Journée des moulins à Nid d'Oie à Clisson
 - Septembre : Journées Européennes du patrimoine sur le complexe hydraulique du château de la Forêt sur Sèvre

Les actions de la fin de l'année 2013 :

- Recherche d'informations sur les 15 derniers sites hydrauliques (La Bruffière, Tiffauges, Saint Aubin des Ormeaux)
- Règlement d'eau des ouvrages hydrauliques sur les petits affluents
- Participation aux études Hucheloup et La Sagesse
- Etude Roue du moulin de Nid d'oie

Pour finir de dresser le bilan de cette opération sur le patrimoine molinologique de la Sèvre Nantaise, Monsieur Laurent DEJOIE rappelle qu'il ne faut pas oublier les temps forts comme la réalisation de deux conférences « Université sur lie » organisées par le Pays d'Art et d'histoire du Vignoble Nantais, la participation aux Journées Européennes du Patrimoine en 2011 et 2013 à Moncoutant et à la Forêt-sur-Sèvre, la participation à RandissimO (fête des randonnées pédestre et nautique sur la Sèvre et la Maine), etc...

Il informe les membres que cette action a permis de mobiliser les acteurs locaux : communes, propriétaires de moulins, associations locales, syndicats de rivières, offices de tourisme notamment pour visiter et analyser les sites hydrauliques, ou bien pour récolter le témoignage des 32 anciens meuniers de la Sèvre. Il remercie l'ensemble des contributeurs.

L'association s'est aussi impliquée dans les actions portées par le Syndicat mixte EPTB Sèvre Nantaise. L'association a collaboré à différentes actions telles que l'étude-diagnostic du site de Fleuriais à Mortagne-sur-Sèvre ou au colloque national sur les ouvrages hydrauliques de l'AFEPTB. Le programme pédagogique, financé par l'Association, a permis de sensibiliser 3 241 élèves des écoles et collèges du bassin versant. L'Association a suivi la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du site de Nid d'oie, site vitrine du bassin versant, et lieu de valorisation du patrimoine naturel et culturel du territoire.

5 – Présentation du Budget 2012

Monsieur Jean-Paul BREGEON, trésorier de l'ASNA, présente le budget 2013. Il s'établit à hauteur de 83 885 € avec un prélèvement sur les excédents antérieurs de 23 969 €.

BUDGET 2013

CHARGES	Année 2 013	PRODUITS	Année 2 013
Poste de chargée de mission "moulins"	25 000	Cotisations	43 916
		. Communes	43 516
Convention de partenariat avec EPTB Sèvre Nantaise	22 500	. fédé Pêche	400
Fondation du patrimoine – souscription nid d'oie	10 000		
Coût Mr RAYMOND (moulin)	2 000,00		
convention balisage GRP	3 885,00	. Subvention FEDER Plan Loire	10 000
Etude réhabilitation roue Nid d'Oie	5 000.00	. Subvention Plan Loire EPTB	6 000
Aides étude réhabilitation moulin et sites usiniers : La sagesse	3 000		
Aides étude réhabilitation moulin et sites usiniers : Hucheloup	3 000		
Frais de gestion générale	9 500		
		Prélèvement/excédents	23 969
TOTAL	83 885	TOTAL	83 885

Monsieur Laurent DEJOIE demande aux membres présents de voter la validation de ce budget prévisionnel 2013.

Le budget 2013 est approuvé à l'unanimité.

6 – L’avenir de l’Association

Monsieur Laurent DEJOIE, rappelle le contexte de la dissolution de l’Association de la Sèvre Nantaise.

Contexte et objectifs

En 2010, le Président de l’Association de la Sèvre Nantaise et de ses Affluents (ASNA), Monsieur Laurent DEJOIE, et d’autres élus ont fait part de leur interrogation sur l’avenir de cette structure.

Un groupe de travail a été constitué lors de l’Assemblée Générale du 7 juillet 2011. Il était composé :

- pour l’Association :

- M Laurent DEJOIE
- M Bruno RETAILLEAU
- M Bruno BONNET
- M Jean-Paul BREGEON

- pour l’EPTB Sèvre Nantaise, le conseil d’administration de l’IIBSN du 11 octobre 2011 a désigné :

- M Jean-Pierre CHAVASSIEUX
- M Michel MERLET
- M Jean-Louis POTIRON
- M Jean-Pierre LEMAIRE

Ce groupe s’est réuni le 23 novembre 2012 afin de réfléchir à l’évolution de l’ASNA au regard des éléments suivants :

- aujourd’hui, il existe plusieurs structures dans le domaine de la gestion des cours d’eau sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise, ce qui provoque une difficulté de lisibilité pour les acteurs du bassin ;
- à partir du 1er janvier 2013 une nouvelle structure existe : le syndicat mixte « EPTB Sèvre Nantaise » qui est composé des conseils généraux et des syndicats de rivière ;
- l’ASNA a rempli ses missions, notamment la dernière « valorisation du patrimoine industriel des cours d’eau ».

Au cours de cette réunion deux scénarios ont été étudiés :

- la dissolution de l’ASNA
- l’instauration d’un forum complémentaire à la Commission Locale de l’Eau (CLE) du SAGE de la Sèvre Nantaise sous la forme d’une association représentant la société civile, sous le modèle d’un conseil de développement auprès du syndicat mixte.

Le groupe de travail a favorisé le choix de la dissolution car l’ASNA a atteint avec succès ses objectifs au cours de ces 35 années d’existence.

Cette proposition a été soumise au conseil d’administration de l’ASNA le 14 janvier 2013. Le choix de la dissolution a été confirmé sous condition que la mission valorisation liée aux cours d’eau soit poursuivie au sein du syndicat mixte EPTB Sèvre Nantaise.

De nouvelles perspectives à l’EPTB Sèvre Nantaise sont mises en place pour la représentativité des communes au sein de l’EPTB Sèvre Nantaise.

Les communes qui ne seront plus représentées par l’ASNA, pourront s’exprimer soit à l’occasion des conférences territoriales, soit au sein des collectivités membres de l’EPTB.

En effet des conférences territoriales seront organisées chaque année par l’EPTB Sèvre Nantaise, en tant que structure porteuse du SAGE du bassin de la Sèvre Nantaise, afin de favoriser les échanges autour de la gestion de l’eau et des milieux aquatiques et de renforcer l’identité de bassin versant.

Ces conférences territoriales seront organisées selon cinq grands sous-bassins qui ont été institués par le SAGE :

- Sèvre amont et Ouin
- Sèvre moyenne
- Sèvre aval
- Moine et Sanguèze
- Maines.

Chacune de ces conférences territoriales réunira l'ensemble des élus locaux, les différentes administrations compétentes, les associations et les organismes intéressés.

Ces conférences sont l'occasion de s'informer sur les préoccupations locales, de suivre la mise en œuvre du SAGE et de débattre de tout sujet sur l'eau.

Ces conférences territoriales seront co-présidées par les présidents de la Commission Locale de l'Eau et de l'EPTB Sèvre Nantaise.

- La continuité de l'action « mise en valeur des cours d'eau » portée par l'ASNA au sein de l'EPTB

L'action «Valorisation des cours d'eau » comprend la coordination pour le suivi et la gestion des sentiers de randonnées GR de Pays « Sèvre et Maine » et « Pays de Pouzauges » et également la mise en mémoire des moulins et sites usiniers.

Compte tenu des statuts et des compétences de l'EPTB Sèvre Nantaise, le conseil d'administration de l'ASNA a évoqué la possibilité d'un transfert de la mission « valorisation des cours d'eau » et de la chargée de mission qui exécute ce travail à l'EPTB Sèvre Nantaise.

Par un courrier en date du 25 mars 2013, le Président de l'ASNA a sollicité l'avis du syndicat mixte EPTB Sèvre Nantaise sur l'intégration de cette mission et de la chargée de mission de l'ASNA à l'EPTB.

Lors de son conseil syndical du 16 avril 2013, l'EPTB Sèvre Nantaise a décidé d'intégrer la mission valorisation des cours d'eau ainsi que la salariée de l'ASNA. Cette personne a intégré l'EPTB le 16 août 2013.

Une optimisation des financements

La dissolution de l'ASNA va permettre la suppression d'une strate et ainsi optimiser les financements.

Afin de poursuivre la mission « valorisation du patrimoine hydraulique » dans de bonnes conditions à l'EPTB, il est proposé que le montant des cotisations actuelles de l'ASNA soit répercuté aux syndicats de rivière. Cette somme serait reversée au syndicat mixte EPTB Sèvre nantaise par le biais des participations des syndicats de rivière. Chaque syndicat pourra solliciter financièrement les communes ou les communautés de communes adhérentes.

A noter que certains syndicats de rivière intègrent déjà les cotisations des communes dans leur budget (Syndicat des Sources de la Sèvre Nantaise, Syndicat pour l'aménagement de la Moine).

Lors du conseil d'administration de janvier 2013 les élus ont décidé qu'il soit proposé que le montant égal à cette cotisation soit intégré au budget des syndicats de rivière dès 2014.

L'EPTB Sèvre Nantaise a évalué le coût de la mission « valorisation du patrimoine hydraulique » à 44 000 €. Compte tenu des aides financières liées à la chargée de mission, le montant de la cotisation répercutée aux syndicats de rivière serait de 24 000 € soit 20 000 € en moins par rapport au montant de l'appel aux cotisations de 2013.

Conclusion

En 35 années d'existence, l'ASNA a réalisé de nombreux projets afin de mettre en lumière les cours d'eau du Bassin Versant de la Sèvre Nantaise et de sensibiliser le public à ce patrimoine.

Aujourd'hui le syndicat mixte EPTB Sèvre Nantaise fédère l'ensemble des communes du bassin versant via les sept syndicats de rivière.

L'EPTB exerce plusieurs missions sur les politiques de l'eau, notamment la valorisation du territoire et sur les patrimoines bâtis et naturels qui ont été les priorités de l'ASNA.

Egalement, l'EPTB s'appuie sur la Commission locale de l'eau (CLE), véritable parlement de l'eau où les communes de chacun des quatre départements sont représentées. Cette CLE vient de définir une politique de l'eau sur le bassin versant dans le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE).

L'ASNA a atteint l'ensemble de ses objectifs et par ailleurs dans des contextes d'évolution des structures et de mutualisation des compétences, des actions et des ressources, il était devenu normal que l'Association de la Sèvre Nantaise et de ses Affluents transmette son « avenir » à une structure reconnue comme le Syndicat Mixte EPTB Sèvre Nantaise.

Suite à cette présentation Monsieur Laurent DEJOIE clôture cette assemblée générale et invite l'assemblée à ouvrir l'Assemblée Générale Extraordinaire.

En préalable de cet Assemblée Générale Extraordinaire, Monsieur Laurent DEJOIE demande à Marie-Annick RANNOU de retracer l'histoire de l'ASNA. Marie-Annick RANNOU, membre d'honneur de l'ASNA, a dirigé cette association de sa création en 1978 à 2007.

Le Président,
Laurent DEJOIE

Le Secrétaire
Bruno BONNET